



RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine



Elevage de juments Percheronnes avec des vaches allaitantes Charolaises en zone herbagère

Vente de poulains finis de 12 à 16 mois à un boucher et production de broutards repoussés

Ce système mixte se retrouve plutôt dans les zones herbagères de plaine, principalement dans les départements de l'Allier et de la Creuse.

Cet élevage familial, de tradition, a perduré sur les exploitations en raison de la passion du cheval avant tout mais aussi de sa complémentarité avec le troupeau de vaches allaitantes pour la gestion de l'herbe. Elevés en plein air intégral, les chevaux sont conduits en association avec les bovins pour optimiser la gestion des surfaces en herbe (les vaches mangent les refus des chevaux et inversement).

Sur 10 juments Percheronnes saillies, 7 poulains sont sevrés en moyenne chaque année. 5 d'entre eux sont engraisés pour être vendus à 12-16 mois à un boucher local.

Pour les vaches allaitantes, sur 91 femelles mises à la reproduction, 75 veaux sont sevrés chaque année. Ils sont commercialisés en broutards repoussés vers 11 mois pour l'export en Italie.

Avec un taux de renouvellement de 24%, 18 génisses sont gardées annuellement pour l'élevage.

Avec un taux de chargement d'1 UGB/ha, la surface fourragère principale est de 130 ha auxquels s'ajoutent 10 ha de culture.



Troupeaux

10 poulinières et 1 étalon
91 femelles mises à la reproduction et 5 taureaux

17 UGB cheptel équin
113 UGB cheptel allaitant
130 UGB au total

Main-d'œuvre

Exploitation individuelle

1,5UMO familiales

140 ha de SAU

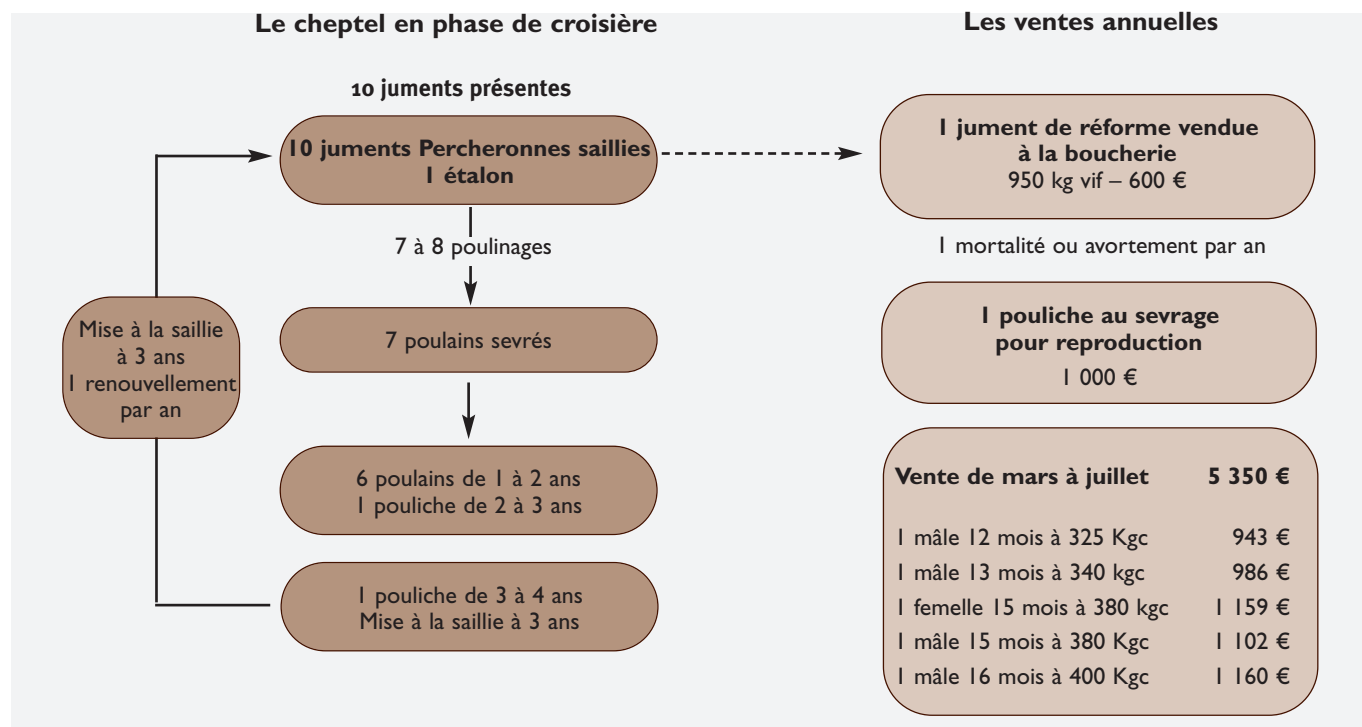
130 ha de Surfaces Fourragères Principales

10 ha de cultures

CAS TYPE CHEVAUX DE TRAIT ET BOVINS VIANDE



Conduite des équins et ventes



Performances

Reproduction	
→ Taux de gestation	80 %
→ Taux de mortalité	12 %
→ Taux de productivité numérique	70 %
→ Taux de renouvellement	10 %
→ Période de poulinaige	mars-juin

Croissance des poulains	
→ Naissance (80-90kg) - Vente à 15 mois (630-660 Kg vif)	1 240 g/jour

Effectif moyen : 19 chevaux soit 17 UGB

Catégorie	Effectifs	UGB
Juments	9,8	9,1
Étalon	1	1
Poulains	8,6	6,5
TOTAL	19,4	16,6

Reproduction

Une partie des juments reproductrices est née sur l'exploitation. Les poulaches de renouvellement et les juments achetées sont choisies en fonction de leur modèle. Chaque année, 1 jument est mise à la reproduction, elle est saillie à trois ans et pouline à 4 ans. Parallèlement, 1 jument est réformée, il s'agit souvent d'une jument vide plutôt âgée vendue à la boucherie. Un étalon est présent sur l'exploitation, il est généralement acheté ou loué par opportunité. Pour limiter les soucis de consanguinité, soit l'éleveur renouvelle son étalon tous les 6-7 ans, soit il procède à des échanges d'étalons avec d'autres éleveurs. Quelques jours avant la date de mise bas, les juments sont rapprochées des bâtiments et sont surveillées grâce à des ceintures de poulinaige. Elles poulinent à l'extérieur ou sont parfois rentrées en bâtiment en cas de mauvais temps.

Les juments sont saillies en monte naturelle en main et en liberté. 7-8 jours après le poulinaige, les juments sont présentées à l'étalon et saillies tous les deux jours.

Les juments sont échographiées au minimum une fois, voire plus si besoin. Les juments vides sont mises avec l'étalon en liberté à partir de mi-juin jusqu'au mois de septembre. Les juments pleines sont conduites à part.

Cette gestion de la reproduction n'est possible qu'à la condition que l'étalon puisse alterner sans difficulté saillie en monte naturelle en main et en liberté.

Les poulains sont sevrés début décembre. Les mâles sont rentrés en bâtiment pour être engraisés et les femelles sont remises dehors une quinzaine de jours après sevrage.

Sanitaire

Les reproducteurs et les pouliches sont vermifugés 1 à 2 fois par an au printemps et à l'automne. Les pouliches de l'année sont vermifugées 2 fois par an, une fois en juillet puis une seconde fois au moment du sevrage. Elles rejoignent ensuite le protocole des adultes.

Tous les chevaux sont vaccinés contre la grippe et le tétanos. Dès la naissance, une attention particulière est portée au poulain : désinfection du cordon, prise rapide du colostrum, évacuation du méconium et administration d'un sérum antitétanique et contre la septicémie.

Valorisation

Chaque année, quelques juments suitées et les pouliches de renouvellement sont présentées à des concours de modèle et allures, une dizaine de chevaux en moyenne par an. En fait, l'exploitant participe environ à 4 concours par an. Pour la préparation de ces concours, les animaux sont complétés pendant 4 mois, de juin à septembre.

Les poulains de l'année sont commercialisés en circuit court auprès d'un boucher à 12-16 mois¹.

Généralement, une pouliche de l'année est commercialisée pour l'élevage chaque année au moment du sevrage.

Les éleveurs regardent également la vivacité du poulain et la régularité des têtées. Concernant la jument, l'éleveur vérifie qu'elle se délivre correctement et surveille les risques d'infection.

Au niveau maréchalerie, tous les chevaux sont parés 1 à 2 fois par an à partir de un an par l'exploitant ou le maréchal. Seuls l'étalon et quelques juments qui participent aux concours de modèle et allures sont ferrés 1 à 2 fois par an.



¹ Une variante de système existe avec une commercialisation des poulains en circuit long à 12-14 mois pour l'export à l'Italie.

Alimentation

L'ensemble du troupeau est conduit à l'extérieur toute l'année à l'exception des poulains engraisés qui sont rentrés en bâtiment au moment du sevrage (décembre). De la mise à l'herbe jusqu'à l'hiver, les chevaux sont conduits avec les bovins. Généralement il s'agit de petits lots, de 3 à 4 chevaux, qui sont mélangés avec les bovins. En hiver, les bovins sont rentrés, les chevaux sont sur les surfaces les plus saines, les moins humides, proches des bâtiments et complétés en fourrage. Dans les différents lots constitués par l'exploitant, les bovins sont toujours majoritaires. Dans les exploitations suivies dans le réseau, le ratio moyen est de 1 jument pour 6 vaches.

La proportion de chevaux dans le troupeau ne doit pas excéder 30-35%² pour optimiser les performances zootechniques individuelles, maintenir une bonne gestion du comportement social des deux espèces et obtenir une bonne maîtrise de la composition floristique et de la productivité du couvert végétal.

² Alimentation des chevaux – Table des apports alimentaires INRA 2011- William Martin Rosset, coord

Consommation des fourrages

Catégorie	Période	Foin en kg MS / animal / jour	Foin en kg brut / animal / jour	Besoins totaux
10 juments et 1 étalon	décembre-mars - 120 jours	11 - 13 kg MS	13 - 15 kg	18 tonnes
3 pouliches de renouvellement	décembre-mars - 120 jours	10 - 14 kg MS	12 - 16 kg	5 tonnes
5 poulains engraisés	5 mois en moyenne - 150 jours	6 kg MS	7 kg	5 tonnes
Besoins totaux				28 tonnes

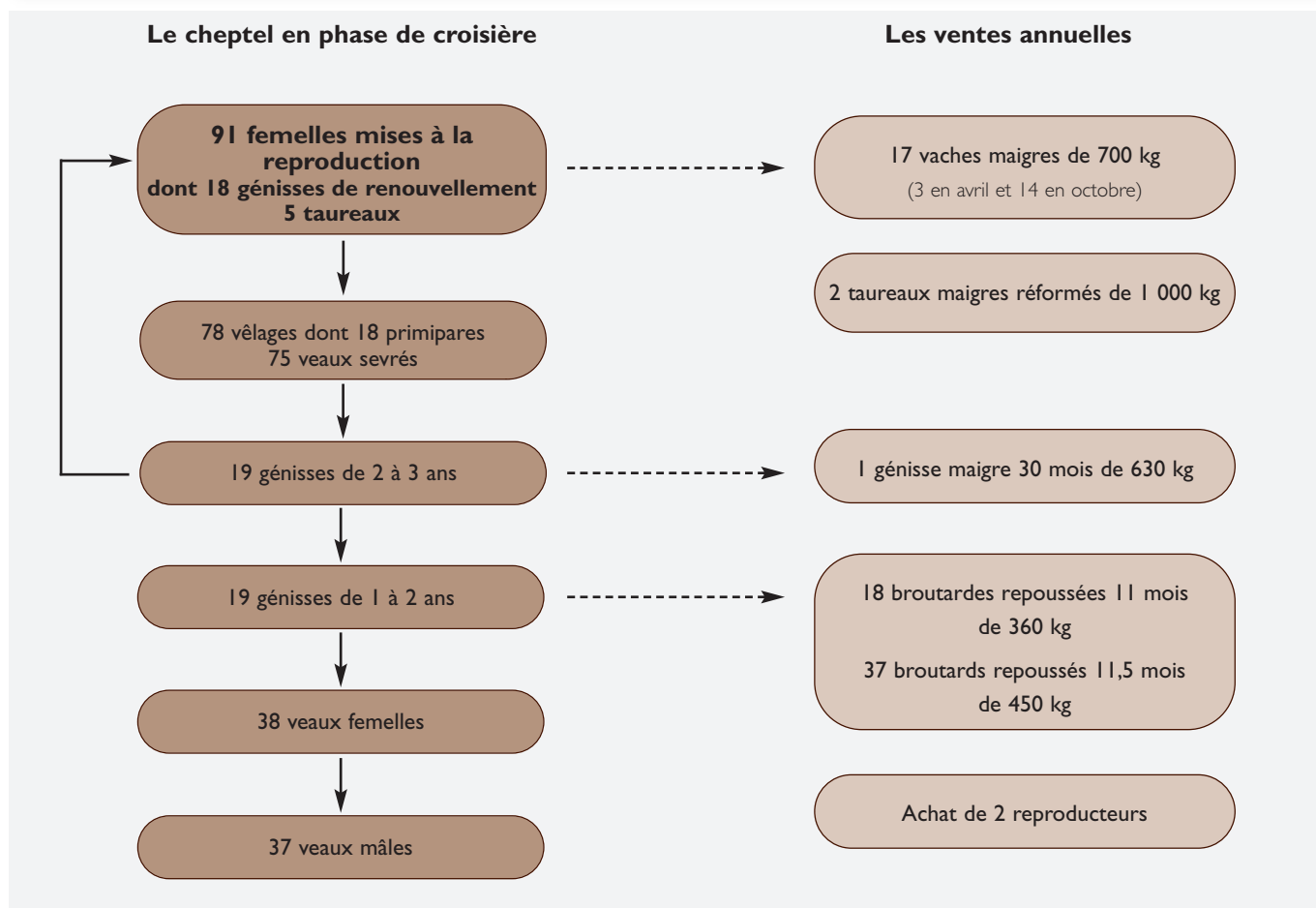
Les quantités de foin distribuées sont dépendantes de la disponibilité de l'herbe et des conditions hivernales (enneigement, température...) et peuvent être très variables d'une année sur l'autre.

Consommation des concentrés

Catégorie	Période	Concentré	Besoins totaux
5 poulains engraisés	150 jours	5kg/jour	3,7 tonnes
10 juments et pouliches	120 jours	4kg/jour	4,8 tonnes
Total des concentrés			8,5 tonnes + sel à volonté

Au moment du sevrage, les poulains sont rentrés en bâtiments et sont complétés en fourrages et concentrés. La ration de céréales est progressivement augmentée de 2 à 5 kg/jour. Les juments suitées et les pouliches de renouvellement sont complétées du mois de juin au mois de septembre pour préparer les concours de modèle et allures.

Conduite des bovins et ventes



Performances

91 femelles mises à la reproduction

→ Taux de gestation	86 à 88 %
→ Taux de 1 ^{ers} vêlages	22 à 24 %
→ Taux de mortalité	entre 7 et 8 %
→ Taux de réussite (veaux produits/100 vêlages)	96 %

Date moyenne des vêlages : février

Production totale de viande (kg vif)

36 560 kg	→ par UGB	323 kg
	→ par vêlage	456 kg

Production autonome (kg vif)

28 030 kg	→ par UGB	248 kg
	→ par vêlage	359 kg



Alimentation du troupeau

Consommation des fourrages

→ Foin	165 tMS
→ Enrubanné	38 tMS
Totalité des fourrages	203 tMS
Soit 1,79 tMS/UGB	

Consommation des concentrés

→ Céréales prélevées	44 t
→ Aliments achetés	
→ Alim 30	16 t
→ Alim complet	16 t
→ CMV	1,7 t
Totalité des concentrés	77,7 t
soit 688kg/UGB - 996 kg/vêlage	



Système fourrager

130 ha de SFP soit 93% de la SAU
Niveau de chargement = 1UGB/ha

Schéma d'utilisation des surfaces

47 ha	Foin (193 tMS)		Repousse	130 ha de pâture 122 UGB dont 105 UGB bovins et 17 UGB équins 106 ares/UGB				
10 ha	Enrubanné (38 tMS)	Repousse						
73 ha	73 ha de pâturage 125 UGB dont 106 UGB bovins et 19 UGB équins 58 ares/UGB		83 ha de pâture 124 UGB dont 106 UGB bovins et 18 UGB équins 67 ares/UGB					
	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre

La surface fourragère est composée de 130 ha dont 104 ha de prairies permanentes et 26 ha de prairies temporaires. 57 ha sont fauchés en moyenne chaque année dont 10 ha avec une fauche précoce. 231 tonnes sont récoltées, soit 4tMS/ha. La fertilisation minérale apportée sur ces surfaces en herbe est de 20N-10P-10K. 15 t de fumier par ha sont épandus sur 36 ha de surface fourragère.

Stock

→ 10 ha fauche précoce	38 tMS
→ 47 ha de foin	193 tMS
Total récolté sur herbe	231 tMS
Soit 1,8 tMS/UGB	

Récolte des cultures

Cultures	Surfaces	Rendement q/ha
Blé	4 ha	55 q
Orge	3 ha	53 q
Triticale	3 ha	55 q

Fumure minérale sur cultures : 113 N- 15 P- o K
15 t de fumier sur 6 ha de cultures.

BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES SPÉCIFIQUES

Bâtiments élevage et stockage 88 000 €

- Stabulation libre et entravée
- Hangar à matériel

Matériel - Copropriété ou CUMA© 50 000 €

- 1 tracteur 4 RM-80 cv
- 1 tracteur 2 RM-60 cv
- 1 vibroculteur 4m
- 1 charrue réversible 3 corps
- 1 herse alternative 3 m ©
- 1 rouleau 3-4m ©
- 1 semoir en ligne 3m ©
- 1 pulvérisateur 800 l ©
- 1 distributeur d'engrais 600 l
- 1 épandeur à fumier ©
- 1 faucheuse rotative
- 1 faneur
- 1 andaineur 4m
- 1 enrhubanneuse 120*120
- 1 plateau 8m
- 1 benne capacité 8t
- 1 dérouleuse et 1 pailleuse
- 1 chargeur frontal 2 vérins
- 1 surélévateur
- Taille haie, enfonce pieux ©
- 1 bétailière 5-8 places © et 1 voiture d'exploitation
- Matériel atelier, herse à prairie ©

Equipements spécifiques équins 2 050 €

- Ceintures de poulinage
(1 système entier + 1 ceinture supplémentaire) 1 200 €
- 10 licols + longues 150 €
- 6 Filets de présentation 600 €
- Matériel de parage 100 €

Cheptel équin (valeur au 1^{er} janvier) 25 900 €

- 9 poulinières à 1 800 € 16 200 €
- 1 étalon à 2 000 € 2 000 €
- 1 pouliche de 3 ans à 1 500 € 1 500 €
- 1 pouliche de 2 ans à 1 200 € 1 200 €
- 5 poulains de 1 an à 1 000 € 5 000 €

Cheptel bovin (valeur au 1^{er} janvier) 194 345 €

- 60 vaches à 1 540 € 92 400 €
- 5 taureaux à 1 900 € 9 500 €
- 18 génisses de 2 ans à 1 540 € 27 720 €
- 19 génisses de 1 an à 1 140 € 21 660 €
- 37 génisses < 1 an à 730 € 27 010 €
- 19 mâles < 1 an à 845 € 16 055 €

Capital d'exploitation hors foncier 360 295 €

- Dont bâtiments 88 000 €
- Dont matériel 50 000 €
- Dont matériel spécifique équin 2 050 €
- Dont cheptel allaitant 194 345 €
- Dont cheptel équin 25 900 €



PRODUIT BRUT TOTAL 149 765 €

Cheptel allaitant	90 945 €
Ventes viande bovine	78 415 €
• 3 vaches maigres avril-sept. 700 kg à 1 435 €	4 305 €
• 14 vaches maigres oct-nov. 700 kg à 1 350 €	18 900 €
• 1 génisse maigre 30 mois à 1 320 €	1 320 €
• 18 broutardes repoussées 11 mois 360 kg à 2,18 €	14 130 €
• 37 broutards repoussés 11,5 mois 450 kg à 2,49€	41 480 €
• 2 taureaux maigres 1000 kg à 1 440 €	2 880 €
Achats	- 4 600 €
Achat 2 reproducteurs de 550 kg à 2 300 €	- 4 600 €
Aides bovines	12 530 €
PMTVA-74 primes vaches allaitantes	12 300 €
Aide atelier bovin viande	230 €
Chevaux	10 350 €
Ventes de chevaux	6 950 €
• 1 jument de réforme	600 €
• 1 pouliche au sevrage	1 000 €
• 5 poulains finis de 12-16 mois	5 350 €
Aides équines	3 400 €
10 juments à 150 €/jument	1 500 €
Primes modèle et allures 190 €/jument	1 900 €
Aides Surface Fourragère	7 600 €
100 ha PHAE	7 600 €
Cultures (prix de cession)	10 060 €
Triticale 3 ha à 55q soit 165q à 18,5€	3 050 €
Orge 3 ha à 53q soit 159 q à 18,5 €	2 940 €
Blé 4 ha à 55q soit 220 q à 18,5 €	4 070 €
Aides exploitation	30 810 €
Aide d'handicap naturel	3 060 €
Aides découplées (DPU)	27 250 €
Franchise de modulation	500 €

CHARGES TOTALES 101 445 €

Charges opérationnelles	45 875 €
Bovins viande	34 465 €
Aliments concentrés prélevés et achetés 167 €/UGB	18 871 €
Frais d'élevage 73 €/UGB	8 249 €
Frais vétérinaire 65 €/UGB	7 345 €
Équins	4 240 €
Aliments concentrés prélevés 93 €/UGB	1 580 €
Frais d'élevage 38 €/UGB	650 €
Frais vétérinaire 72 €/UGB	1 230 €
Frais de maréchalerie 46 €/UGB	780 €
Charges de fourrages	3 970 €
Engrais, SFP	2 800 €
Autres frais SFP	1 170 €
Charges de cultures	3 200 €
Semences	450 €
Engrais cultures	1 200 €
Phytosanitaire	990 €
Autres charges de cultures	560 €
Charges de structure	55 570 €
<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>	
Fermage	16 240 €
Charges sociales	8 140 €
Travaux par tiers	2 210 €
Carburant-lubrifiant	7 280 €
Autres charges de structure	21 700 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 48 320 €
32 % du produit

Annuités 17 000 €

Amortissements 20 600 €
Frais financiers 3 100 €

REVENU DISPONIBLE 31 320 €

REVENU AGRICOLE 24 620 €

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Ce système relativement peu chargé (1 UGB/ha), est plutôt économe. Son efficacité économique de 32% d'EBE/PB repose sur des charges limitées liées notamment à une meilleure valorisation de l'herbe.

La marge brute dégagée par l'atelier équin est moins élevée que celle des bovins (329 €/UGB contre 469 €/UGB en bovin), cependant cet atelier est peu exigeant en infrastructures, équipements et main d'œuvre. Les chevaux conduits à l'extérieur toute l'année, en association avec les bovins permettent aux exploitants d'optimiser la gestion de l'herbe tout en limitant les refus.

Ce pâturage mixte permet aussi de réduire l'infestation parasitaire car les parasites du cheval ne se développent pas chez les autres herbivores.

La finition des poulains, faite à partir des fourrages et des concentrés prélevés sur l'exploitation pendant cinq mois, permet de mieux les valoriser (1 070 €/poulain en moyenne), mais nécessite de rentrer les poulains et de les nourrir deux fois par jour. Ce circuit de commercialisation est possible dans la mesure où un boucher chevalin est localisé à proximité de l'exploitant.

ÉQUINS	Par UGB	Par jument
Produit brut	609 €	1 035 €
<i>dont aides atelier</i>	200 €	340 €
Charges opérationnelles	280 €	476 €
<i>dont charges opérationnelles animales</i>	249 €	424 €
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	31 €	52 €
Marge brute	329 €	559 €

BOVINS VIANDE	Par UGB	Par vêlage
Produit brut	805 €	1 166 €
<i>dont aides atelier</i>	111 €	161 €
Charges opérationnelles	336 €	486 €
<i>dont charges opérationnelles animales</i>	305 €	442 €
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	31 €	44 €
Marge brute	469 €	680 €

Ensemble de l'exploitation	Par UGB
Produit brut	1 152 €
<i>dont aides totales</i>	418 €
Charges opérationnelles	353 €
Charges de structure (<i>hors amort. et F.F.</i>)	427 €
EBE	372 €
Revenu disponible	241 €

Annuités/EBE	35 %
EBE/PB	32 %

CAS TYPE RÉALISÉ PAR LES RÉSEAUX ÉQUINS AUVERGNE ET LIMOUSIN

Réseau Equin Auvergne

• Dominique Iwanczak
Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire
divanczak@haute-loire.chambagri.fr
Tél. : 04.71.07.21.16

• Fernand Oulion
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
f.oulion@puy-de-dome.chambagri.fr
Tél. : 04.73.82.09.74

• Estelle Delarue
Chambre d'Agriculture du Cantal
estelle.delarue@cantal.chambagri.fr
Tél. : 04.71.78.49.25

• Catherine Tourret
Chambre d'Agriculture de l'Allier
ctourret@allier.chambagri.fr
Tél. : 04.70.48.42.39

Réseau Equin Limousin

• Guillaume Mathieu
Chambre d'Agriculture de la Corrèze
g.mathieu@correze.chambagri.fr
Tél. : 05.55.21.55.63

Coordination

• Sophie Boyer
Institut de l'Élevage
sophie.boyer@idele.fr
Tél. : 05.55.73.83.51

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Avril 2014

ISBN : 978-2-36343-504-0

N° IE : n°0014602015

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédits photos : Institut de l'Élevage - CA 18